Pierre Brabant
CPA inc.
Société de comptables professionnels agréés

LETTRE DE COMMUNICATION

Saint-Charles-Borromée, le 7 mars 2025

Aux membres du conseil,
Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Objet : Audit du rapport financier de l'exercice de 2024

Mesdames, Messieurs,

Je suis tenu de communiquer avec vous au moins tous les ans au sujet des questions significatives soulevées par mon audit.

L'objectif de mon audit est de fournir l'assurance que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives. Mon audit n'est pas conçu dans le but de relever des éléments à communiquer. Par conséquent, mon audit ne permet pas de relever tous les éléments susceptibles d'intéresser le conseil, et il ne convient donc pas de conclure à l'absence de tels éléments.

Les constatations significatives relevées au cours de mon audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont présentées ci-dessous :

1. Anomalies résultant d'erreurs autres que des erreurs négligeables.

   Aucune.

2. Anomalies pouvant aboutir à des anomalies significatives dans les états financiers futurs.

   J'ai remis à la direction des écritures de régularisation qui ont été passées aux livres pour le présent exercice financier.

3. Opérations inhabituelles importantes.

   Aucune.

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

✆ **450 755-6525**
800 771-6525
450 755-5211

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

PB | Ad

.../2

Pierre Brabant CPA inc.
Société de comptables professionnels agréés

4. Éléments significatifs ayant une incidence sur l'établissement des états financiers et les informations à fournir dans les états financiers.

   Je n'ai relevé aucun changement important dans le processus d'établissement des estimations de la direction et dans la nature des informations fournies dans les états financiers.

5. Fraudes ou actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux, autres que des actes considérés comme étant de peu de conséquence.

   Je n'ai relevé aucun élément faisant douter de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction, des employés ou d'autres personnes.

6. Opérations entre apparentés.

   Aucune.

7. Référentiel d'informations financières.

   Les principales méthodes comptables sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers. Il n'y a eu aucune modification de méthode comptable au cours de l'exercice.

8. Faiblesses importantes du contrôle interne.

   J'ai relevé plusieurs faiblesses dans la conception ou la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière :

   a) Lors de la réception d'une note de crédit d'un fournisseur, s'assurer de la comptabiliser dans le compte de grand-livre où la dépense avait initialement été comptabilisée pour éviter d'avoir des comptes de dépenses au crédit.

   b) Les tableaux préparés par la régie pour les dépenses réclamées dans le projet PARIT sont incomplets et nous occasionnent de nombreuses heures de conciliation. En effet, des ajustements et des ajouts ont été faits après la fin d'année et les tableaux n'avaient pas été corrigés. Je vous recommande de porter attention au document préparé car la régie est toujours responsable des délais occasionnés par leur travail.

PB | Ad

.../3

Pierre Brabant CPA Inc.
Société de comptables professionnels agréés

c) Je vous recommande de préparer des dossiers par projet et de vous assurer qu'ils sont à jour lorsque les documents nous sont transmis pour l'audit. De plus, lorsqu'il s'agit d'un nouveau règlement d'emprunt, il est important de nous faire parvenir une copie de ce règlement ainsi que la lettre d'approbation de ce dernier par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La présente communication a été préparée dans le seul but de vous informer et ne vise aucune autre fin. Je décline toute responsabilité à l'égard des tiers qui pourraient utiliser cette communication.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Pierre Brabant, CPA auditeur

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

PB/hc

PB | hc

Pierre Brabant
CPA Inc.
Société de comptables professionnels agréés

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

RAPPORT FINANCIER

2024

CPA

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles | R5212 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Alexis Castonguay Laplante, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 07-03-25

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	35
Analyse des charges	45

Pierre Brabant CPA inc.
Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,
Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 ET S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

.../2

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

450 755-6525
800 771-6525
450 755-5211

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Brabant
CPA Inc.
Société de comptables professionnels agréés

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../3

Pierre Brabant CPA Inc.
Société de comptables professionnels agréés

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Pierre Brabant, CPA auditeur

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

Saint-Charles-Borromée,
le 7 mars 2025.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Régie intermunicipale du parc régional

des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que la **Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 ET S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
-
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;
-
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
-
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser son exploitation;
-
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Saint-Charles-Borromée,
le 7 mars 2025.

PIERRE BRABANT CPA INC.
Par : Pierre Brabant, CPA auditeur
Saint-Charles-Borromée, le 7 mars 2025.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	407 781	407 781	234 090
Transferts	4	466 272	679 131	320 007
Services rendus	5	372 943	396 081	250 310
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9		2 585	76
Autres revenus	10			13 738
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 246 996	1 485 578	818 221
Charges				
Administration générale	14	287 522	328 810	237 715
Sécurité publique	15			
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20	286 746	353 462	415 155
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	15 800	15 511	20 008
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	590 068	697 783	672 878
Excédent (déficit) lié aux activités	25	656 928	787 795	145 343
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		925 058	779 715
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		925 058	779 715
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		1 712 853	925 058

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	233 564	78 901
Débiteurs (note 5)	2	245 214	221 361
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	478 778	300 262
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	440 000	595 904
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	78 638	48 661
Revenus reportés (note 11)	12	246 046	4 000
Dette à long terme (note 12)	13	17 223	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	781 907	648 565
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(303 129)	(348 303)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 993 223	1 253 261
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	22 759	20 100
	23	2 015 982	1 273 361
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	1 712 853	925 058
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	1 712 853	925 058
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	1 712 853	925 058

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	656 928	787 795	145 343
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(4 000)	(799 129)	(389 178)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		59 167	54 054
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(4 000)	(739 962)	(335 124)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(2 659)	(6 839)
	13		(2 659)	(6 839)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	652 928	45 174	(196 620)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(348 303)	(151 683)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(348 303)	(151 683)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(303 129)	(348 303)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises.*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	787 795	145 343
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	59 167	54 054
Autres			
▪	3.1		
	4	846 962	199 397
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(23 853)	(209 860)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	29 977	(69 915)
Revenus reportés	8	242 046	4 000
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	(2 659)	(6 839)
	13	1 092 473	(83 217)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(799 129)	(389 178)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(799 129)	(389 178)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	17 420	
Remboursement de la dette à long terme	25	(197)	( )
Variation nette des emprunts temporaires	26	(155 904)	510 393
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	(138 681)	510 393
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	154 663	37 998
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	78 901	40 903
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	78 901	40 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	233 564	78 901

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles a été constituée le 11 septembre 1984 en vertu de l'article 580 du code municipal, suite à une entente entre les municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha. La régie gère une entente visant à mettre en valeur un site naturel dans le but de favoriser un plan régional de développement du tourisme et de récréation en plein air.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

b) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'actifs non financiers au coût et sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et aménagement du site	4,00 %
Matériel de jeux	6,67 %
Matériel et outillage	10,00 %
Matériel de bureau	10,00 %
Véhicules	15,00 %
Matériel informatique	20,00 %

L'amortissement et la réduction de valeur des immobilisations corporelles, s'il y a lieu, constituent des charges de l'exercice et sont inscrites à l'état des résultats.

Au moment de la cession d'immobilisations corporelles, le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est constaté à l'état des résultats.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers de la régie.

d) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés aux états financiers conformément au chapitre SP3410 - Paiements de transferts du Manuel de comptabilité pour le secteur public.

Les revenus de transferts sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où :

- les transferts ont été autorisés;
- les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est;
- il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les revenus de transferts reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints doivent être présentés à titre de revenus reportés dans les états financiers tant que ces critères ne sont pas atteints.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Autres éléments

Comptabilisation des revenus

Norme générale

Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques.

Normes particulières (critères de constatation)

Services rendus

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Dons

Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique. Le critère de constatation correspond à la date officielle inscrite au document légal.

Comptabilisation des charges

Norme générale

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les charges sont comptabilisées de façon brute afin d'enregistrer toutes les activités économiques.

Les charges sont imputées selon leur finalité, soit en fonction de l'activité pour laquelle le service est rendu.

Norme particulière

Les engagements

L'engagement contracté envers un tiers de se procurer un bien ou un service n'est pas constaté aux états financiers. La comptabilisation de la charge se fait lorsque les biens ou les services sont reçus ou rendus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

f) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

Un emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 150 000 $, porte intérêt au taux de 5,45 %. Un second emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 1 096 446 $, porte intérêt au taux de 5,45 %.

19. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Location d'un véhicule

Au cours de l'exercice, la régie s'est engagée en vertu d'un contrat de location-exploitation concernant l'utilisation d'un véhicule pour un montant de 42 305 $. La dépenses de l'exercice s'élève à 7 051 $. L'engagement résiduel au 31 décembre 2024 représente un montant de 35 254 $ et échoit en avril 2028. Les versements minimums exigibles à effectuer au cours des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	10 576 $
2026	10 576
2027	10 576
2028	3 526
	35 254 $

21. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice précédent, une poursuite a été intentée contre la régie par un ancien employé qui allègue avoir subi des dommages en lien avec la fin de son emploi. La régie a contesté ces réclamations. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes à la consommation, est réduit puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles a été constituée le 11 septembre 1984 en vertu de l'article 580 du code municipal, suite à une entente entre les municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha. La régie gère une entente visant à mettre en valeur un site naturel dans le but de favoriser un plan régional de développement du tourisme et de récréation en plein air.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

D) Passifs

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

E) Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'actifs non financiers au coût et sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et aménagement du site	4,00 %
Matériel de jeux	6,67 %
Matériel et outillage	10,00 %
Matériel de bureau	10,00 %
Véhicules	15,00 %
Matériel informatique	20,00 %

L'amortissement et la réduction de valeur des immobilisations corporelles, s'il y a lieu, constituent des charges de l'exercice et sont inscrites à l'état des résultats.

Au moment de la cession d'immobilisations corporelles, le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est constaté à l'état des résultats.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers de la régie.

F) Revenus

Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés aux états financiers conformément au chapitre SP3410 - Paiements de transferts du Manuel de comptabilité pour le secteur public.

Les revenus de transferts sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où :

- les transferts ont été autorisés;
- les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est;
- il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les revenus de transferts reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints doivent être présentés à titre de revenus reportés dans les états financiers tant que ces critères ne sont pas atteints.

G) Avantages sociaux futurs

S/O

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FINANCER À LONG TERME.

I) Instruments financiers

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Autres éléments

Comptabilisation des revenus

Norme générale

Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques.

Normes particulières (critères de constatation)

Services rendus

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Dons

Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique. Le critère de constatation correspond à la date officielle inscrite au document légal.

Comptabilisation des charges

Norme générale

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les charges sont comptabilisées de façon brute afin d'enregistrer toutes les activités économiques.

Les charges sont imputées selon leur finalité, soit en fonction de l'activité pour laquelle le service est rendu.

Norme particulière

Les engagements

L'engagement contracté envers un tiers de se procurer un bien ou un service n'est pas constaté aux états financiers. La comptabilisation de la charge se fait lorsque les biens ou les services sont reçus ou rendus.

3. Modification de méthodes comptables

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	233 564	78 901
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	233 564	78 901
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	233 564	78 901
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

S/O

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	243 266	212 532
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12		8 517
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ AUTRES	14.1	1 948	312
	15	245 214	221 361
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	243 266	212 532
	27	243 266	212 532

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

S/O

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

S/O

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note

S/O

9. Emprunts temporaires

Un emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 150 000 $, porte intérêt au taux de 5,45 %. Un second emprunt bancaire, d'un montant maximal autorisé de 1 096 446 $, porte intérêt au taux de 5,45 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Créditeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	64 530	29 223
Salaires et avantages sociaux	44	11 254	11 662
Dépôts et retenues de garantie	45		
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ DAS A PAYER	47.1	1 774	7 776
▪ TAXES A LA CONSOMMATION A PAYER	47.2	1 080	
	48	78 638	48 661

Note

S/O

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ PROJET PARIT	54.1		4 000
▪ PROJET DOTPR	54.2	161 567	
▪ PROJET PAFSSPA	54.3	84 479	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	246 046	4 000

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2024	2023
Obligations et billets en monnaie canadienne					64		
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68	17 223	
Autres					69		
					70	17 223	
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( )	( )
					72	17 223	

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73			2 571		2 571
2026	74			2 988		2 988
2027	75			3 460		3 460
2028	76			3 997		3 997
2029	77			4 207		4 207
2030 et plus	78					
	79			17 223		17 223
Intérêts et frais accessoires	80			( )	( )	
	81			17 223		17 223

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	5 214	3 959
Régimes de retraite des élus municipaux	89		
	90	5 214	3 959

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

S/O

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation[1]	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101				
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103				
Autres					
▪ AMENAGEMENT DU PARC	104.1	501 393		21 445	479 948
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	215 209		197 472	17 737
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	23 355	17 420		40 775
Ameublement et équipement de bureau	109	9 271			9 271
Machinerie, outillage et équipement divers	110	58 931	30 141	3 017	86 055
Terrains	111	459 033			459 033
Autres	112	118 825	1 294		120 119
	113	1 386 017	48 855	221 934	1 212 938
Immobilisations en cours	114	380 206	750 274		1 130 480
	115	1 766 223	799 129	221 934	2 343 418
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116				
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118				
Autres					
▪ AMENAGEMENT DU PARC	119.1	212 162	19 252	21 445	209 969
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	200 453	711	197 472	3 692
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	18 094	5 590		23 684
Ameublement et équipement de bureau	124	3 105	929		4 034
Machinerie, outillage et équipement divers	125	24 360	8 628	3 017	29 971
Autres	126	54 788	24 057		78 845
	127	512 962	59 167	221 934	350 195
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 253 261			1 993 223
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129		19 420		19 420
Amortissement cumulé	130	( )	(2 620)	( )	(2 620)
Valeur comptable nette	131				16 800

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137		

Note

S/O

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note

S/O

18. Autres actifs non financiers

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ ASSURANCES, COTISATIONS ET PROJETS	143.1	22 350	14 810
▪ DEPOT SUR ACHAT PARIT	143.2		5 290
▪ DÉPOT SUR CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION	143.3	409	
Autres			
▪	144.1		
	145	22 759	20 100

Note

S/O

19. Obligations contractuelles

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location d'un véhicule

Au cours de l'exercice, la régie s'est engagée en vertu d'un contrat de location-exploitation concernant l'utilisation d'un véhicule pour un montant de 42 305 $. La dépense de l'exercice s'élève à 7 051 $. L'engagement résiduel au 31 décembre 2024 représente un montant de 35 254 $ et échoit en avril 2028. Les versements minimums exigibles à effectuer au cours des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	10 576 $
2026	10 576
2027	10 576
2028	3 526
	35 254 $

Le contrat de location-exploitation comporte une option d'achat du véhicule, en avril 2028, pour un montant de 15 745 $.

20. Droits contractuels

S/O

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2024	Solde des cautionnements 2023
Emprunts temporaires				
▪	146.1			
	147			
Dettes à long terme				
▪	148.1			
	149			
	150			

S/O

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice précédent, une poursuite a été intentée contre la régie par un ancien employé qui allègue avoir subi des dommages en lien avec la fin de son emploi. La régie a contesté ces réclamations. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

S/O

26. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes à la consommation, est réduit puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	407 781	407 781		407 781	234 090
Transferts	4	23 548	10 198		10 198	42 347
Services rendus	5	372 943	396 081		396 081	250 310
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9		2 585		2 585	76
Autres revenus	10					13 738
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	804 272	816 645		816 645	540 561
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	466 272	668 933		668 933	277 660
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	466 272	668 933		668 933	277 660
	22	1 270 544	1 485 578		1 485 578	818 221
Charges						
Administration générale	23	287 522	328 810		328 810	237 715
Sécurité publique	24					
Transport	25					
Hygiène du milieu	26					
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29	286 746	294 295	59 167	353 462	415 155
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	15 800	15 511		15 511	20 008
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		59 167	(59 167)		
	34	590 068	697 783		697 783	672 878
Excédent (déficit) lié aux activités	35	680 476	787 795		787 795	145 343

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	680 476	787 795	145 343
Moins : revenus d'investissement	2	(466 272)	(668 933)	(277 660)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	214 204	118 862	(132 317)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		59 167	54 054
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		59 167	54 054
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( )	(197)	( )
	18		(197)	
Affectations				
Activités d'investissement	19	(4 000)	(6 494)	(8 972)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			4 646
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(4 000)	(6 494)	(4 326)
	26	(4 000)	52 476	49 728
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	210 204	171 338	(82 589)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	668 933	277 660
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Ajouter (déduire)			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( )	( )
Sécurité publique	3	( )	( )
Transport	4	( )	( )
Hygiène du milieu	5	( )	( )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	(799 129)	(389 178)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	(799 129)	(389 178)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	( )	( )
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	6 494	8 972
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	6 494	8 972
	20	(792 635)	(380 206)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(123 702)	(102 546)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	449 419	395 458	399 567
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	65 402	64 986	66 851
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	59 447	162 661	118 011
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	15 800	15 511	20 008
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		59 167	54 054
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ AUTRES	21.1			14 387
	22	590 068	697 783	672 878

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(49 673)	(221 011)
Excédent de fonctionnement affecté	2		
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(4 646)	(4 646)
Financement des investissements en cours	5	(208 828)	(102 546)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 976 000	1 253 261
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	1 712 853	925 058
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	(49 673)	(221 011)
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10		
	11	(49 673)	(221 011)
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪	12.1		
	13		
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪	14.1		
	15		
	16		

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21		
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
	32		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	( )	( )
	39	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	40	( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	( )	( )
Autres			
▪	43.1	( )	( )
	44	( )	( )
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	46	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	48	( )	( )
Autres			
▪	49.1	( )	( )
	50	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	52	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	53	( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	( )	( )
Autres			
▪	55.1	( )	( )
	56	( )	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	(4 646)	(4 646)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	(4 646)	(4 646)
	63	(4 646)	(4 646)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		
Investissements à financer	65	(208 828)	(102 546)
	66	(208 828)	(102 546)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	1 993 223	1 253 261
Propriétés destinées à la revente	68		
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	1 993 223	1 253 261
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	1 993 223	1 253 261
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75	(17 223)	)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	( )	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80	(17 223)	)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81	( )	)
	82	(17 223)	)
	83	1 976 000	1 253 261

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	( )	( )
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	( )
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	( )	( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1

Description des régimes et autres renseignements

REER

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	5 214	3 959
Autres régimes	115		
	116	5 214	3 959

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

Description du régime

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	23 548	10 198	42 347
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83			
Activités culturelles				
Bibliothèques	84			
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	23 548	10 198	42 347

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	466 272	668 933	277 660
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	466 272	668 933	277 660

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139			
TOTAL DES TRANSFERTS	140	489 820	679 131	320 007

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187			
	188			
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	372 943	396 081	250 310
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	372 943	396 081	250 310
Réseau d'électricité	229			
	230	372 943	396 081	250 310
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	372 943	396 081	250 310

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232			
Droits de mutation immobilière	233			
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236			
AMENDES ET PÉNALITÉS	237			
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239		2 585	76
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249			13 738
	250			13 738
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1					
Greffe et application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	287 522	328 810		328 810	237 715
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪	6.1					
	7	287 522	328 810		328 810	237 715
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8					
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10					
Sécurité civile	11					
Autres	12					
	13					
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14					
Enlèvement de la neige	15					
Éclairage des rues	16					
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18					
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22					

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23					
Réseau de distribution de l'eau potable	24					
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27					
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29					
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33					
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38					
Autres	39					
	40					
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45					

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46					
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52					
	53					
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54					
Patinoires intérieures et extérieures	55					
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57					
Parcs régionaux	58	286 746	294 295	59 167	353 462	415 155
Expositions et foires	59					
Autres	60					
	61	286 746	294 295	59 167	353 462	415 155
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63					
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67					
	68	286 746	294 295	59 167	353 462	415 155

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70					
Autres frais	71					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	15 800	15 511		15 511	20 008
	74	15 800	15 511		15 511	20 008
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		59 167	(59 167)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles | R5212 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	11
Frais de financement par activités	12

Autres renseignements

Questionnaire	13

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	17 420	
Ameublement et équipement de bureau	18	1 294	3 396
Machinerie, outillage et équipement divers	19	30 141	5 576
Terrains	20		
Autres	21	750 274	380 206
	22	799 129	389 178

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	799 129	389 178
	12	799 129	389 178

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6		17 420	197	17 223
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8		17 420	197	17 223
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19		17 420	197	17 223
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22		17 420	197	17 223

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	17 223
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	208 828
Activités de fonctionnement à financer	3	4 646
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	230 697
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	230 697
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	230 697
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	230 697
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
62015	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	1.1	76 899
61050	Municipalité de Sainte-Mélanie	1.2	76 899
62020	Municipalité de Sainte-Béatrix	1.3	76 899
		2	230 697

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1	78 128	
Charges sociales	2	9 650	
Biens et services	3	673 636	380 670
Frais de financement	4	37 715	8 508
Autres	5		
	6	799 129	389 178

SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
	Ensemble des municipalités		
62015	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	1.1	135 927
61050	Municipalité de Sainte-Mélanie	1.2	135 927
62020	Municipalité de Sainte-Béatrix	1.3	135 927
		2	407 781
	Certaines municipalités		
		3.1	
		4	
		5	407 781

ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	407 781	407 781	234 090
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	5			
Autres	6			
Sécurité civile	7			
Autres	8			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	9			
Enlèvement de la neige	10			
Autres	11			
Transport collectif	12			
Autres	13			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	14			
Réseau de distribution de l'eau potable	15			
Traitement des eaux usées	16			
Réseaux d'égout	17			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	18			
Matières recyclables	19			
Autres	20			
Cours d'eau	21			
Protection de l'environnement	22			
Autres	23			
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	24			
Autres	25			
Autres	26			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	27			
Rénovation urbaine	28			
Promotion et développement économique	29			
Autres	30			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	31			
Activités culturelles				
Bibliothèques	32			
Autres	33			
	34	407 781	407 781	234 090

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	1,00	35,00	1 820,00	101 541	18 034	119 575
Professionnels	2						
Cols blancs	3	2,00	35,00	2 700,00	112 311	12 969	125 280
Cols bleus	4	15,00	35,00	12 000,00	259 734	43 633	303 367
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	18,00		16 520,00	473 586	74 636	548 222
Élus	9						
	10	18,00			473 586	74 636	548 222

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	10 198	668 933			679 131
	7	10 198	668 933			679 131

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	15 511	20 008
	4	15 511	20 008
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11		
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27		
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
Réseau d'électricité	42		
	43	15 511	20 008

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	_____ $	

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1		X
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».			
Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	2		
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X	

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	4		X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	5		

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

☐ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-03-07 09:15

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Régie intermunicipale du parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles | R5212 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	804 272	816 645	540 561
Investissement	2	466 272	668 933	277 660
	3	1 270 544	1 485 578	818 221
Charges	4	590 068	697 783	672 878
Excédent (déficit) lié aux activités	5	680 476	787 795	145 343
Moins : revenus d'investissement	6	(466 272)	(668 933)	(277 660)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	214 204	118 862	(132 317)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		59 167	54 054
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	(	(197)	(
Affectations				
Activités d'investissement	11	(4 000)	(6 494)	(8 972)
Excédent (déficit) accumulé	12			4 646
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(4 000)	52 476	49 728
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	210 204	171 338	(82 589)

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	233 564	78 901
Débiteurs	2	245 214	221 361
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	478 778	300 262
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8	440 000	595 904
Créditeurs et charges à payer	9	78 638	48 661
Revenus reportés	10	246 046	4 000
Dette à long terme	11	17 223	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13		
	14	781 907	648 565
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(303 129)	(348 303)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	1 993 223	1 253 261
Autres	17	22 759	20 100
	18	2 015 982	1 273 361
Excédent (déficit) accumulé	19	1 712 853	925 058

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(49 673)	(221 011)
Excédent de fonctionnement affecté			
▪	2.1		
	3		
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(4 646)	(4 646)
Financement des investissements en cours	12	(208 828)	(102 546)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	1 976 000	1 253 261
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	1 712 853	925 058

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	230 697
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	230 697

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	17 223	
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	17 223	

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	12			
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14	407 781	407 781	234 090
Transferts	15	23 548	10 198	42 347
Services rendus	16	372 943	396 081	250 310
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17			
Autres	18		2 585	13 814
	19	804 272	816 645	540 561
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22	466 272	668 933	277 660
Autres	23			
	24	466 272	668 933	277 660
	25	1 270 544	1 485 578	818 221

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	287 522	328 810		328 810	237 715
Sécurité publique						
Police	2					
Sécurité incendie	3					
Autres	4					
Transport						
Réseau routier	5					
Transport collectif	6					
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8					
Matières résiduelles	9					
Autres	10					
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12					
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					
Loisirs et culture	15	286 746	294 295	59 167	353 462	415 155
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	15 800	15 511		15 511	20 008
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	590 068	638 616	59 167	697 783	672 878
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		59 167	(59 167)		
	21	590 068	697 783		697 783	672 878

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	668 933	277 660
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(799 129)	(389 178)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	( )	( )
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	6 494	8 972
Excédent accumulé	6		
	7	(792 635)	(380 206)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(123 702)	(102 546)

Extrait du rapport financier, page S14